

france3-regions.franceinfo.fr

Tirs de mortier dans un lycée près de Rouen : le professeur visé placé sous "protection fonctionnelle"

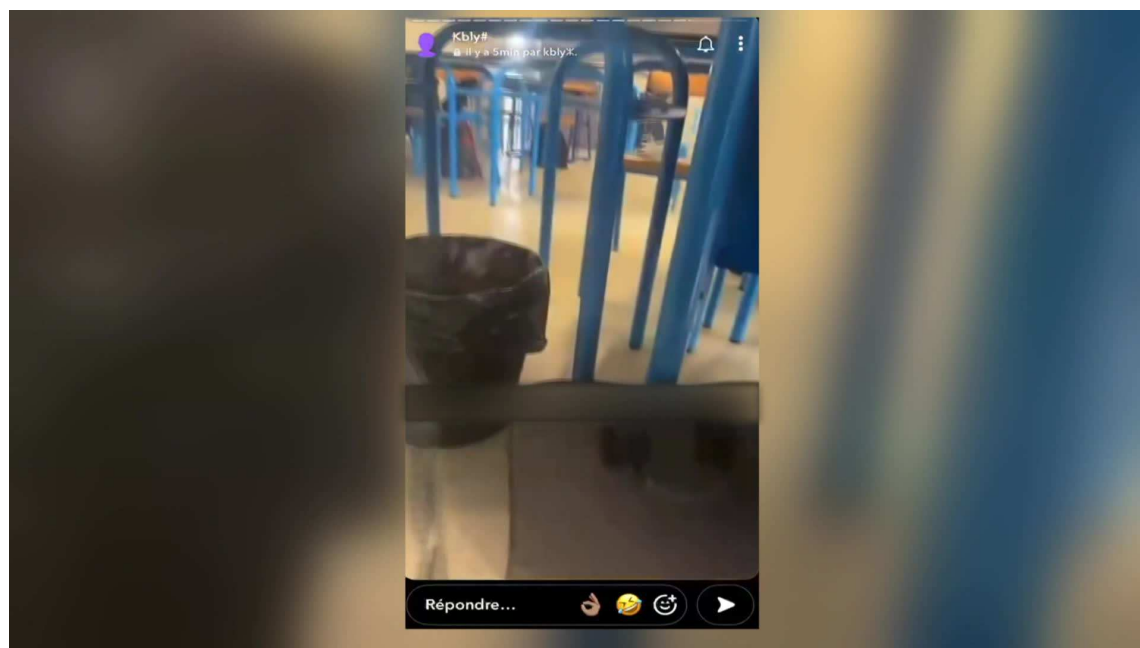
Mélanie Queinnec

2-3 minutes

Jeudi 4 juin 2026, un individu s'est introduit dans une classe du lycée Marcel Sembat de Sotteville-lès-Rouen, près de Rouen (Seine-Maritime), avant de tirer au mortier en direction d'un enseignant. Le rectorat confirme, ce samedi 6 juin 2026, que le professeur concerné bénéficie d'une "protection fonctionnelle".

Un individu a tiré au mortier dans une classe du lycée Marcel Sembat de Sotteville-lès-Rouen, jeudi 4 juin 2026.

Le tir, qui visait un enseignant vacataire, n'a pas fait de blessé mais a choqué les 18 élèves de sa classe et conduit à l'ouverture d'une enquête, confiée à la police nationale de Seine-Maritime.



Par ailleurs, l'auteur des faits est parvenu à prendre la fuite.

Nos confrères de [76Actu](#) ont précisé que le professeur visé par ce tir avait déjà été victime "d'actes de malveillance dans le cadre de sa mission dans l'établissement. Qui plus est, sa prise de poste faisait suite au remplacement de deux prédécesseurs, qui avaient également connu des problèmes avec cette même classe".

Ce dernier avait d'ailleurs, disent-ils, déposé une main courante, et aurait finalement porté formellement plainte suite au tir de jeudi. Il est désormais placé sous "protection fonctionnelle", comme nous le confirme l'académie de Normandie.

Ce dispositif particulier, mis en place en 1983, vise à protéger les agents publics menacés dans le cadre de leurs fonctions. "*Elle peut prendre des formes diverses (convocation des auteurs, déplacement dans l'intérêt du service, prise en charge des frais judiciaires)*", précise [le SNES-FSU](#) (Syndicat national des enseignements de second degré).